



Assemblée

Distr. générale
24 juillet 2023
Français
Original : anglais

Vingt-huitième session

Kingston, 24-28 juillet 2023

Point 14 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport sur les modifications qu'il est proposé d'apporter au statut de la Commission de la fonction publique internationale

Décision de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins concernant les modifications qu'il est proposé d'apporter au statut de la Commission de la fonction publique internationale

L'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins,

Prenant acte du rapport du Secrétaire général¹,

Agissant sur la recommandation du Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins,

1. Accepte les modifications du statut de la Commission de la fonction publique internationale adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-dix-septième session dans sa résolution [77/256](#) A du 30 décembre 2022 ;

2. *Prie* le Secrétaire général d'informer le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de son acceptation.

*197^e séance
24 juillet 2023*

* [ISBA/28/A/L.1.](#)

¹ [ISBA/28/A/5-ISBA/28/C/14.](#)

